

L'AGRICULTURE

MESURES EN VUE DE COMPENSER LES PERTES SUBIES
PAR LES CULTIVATEURS

[Français]

M. Roland Godin (Portneuf): Monsieur le président, ma question s'adresse à l'honorable ministre de l'Agriculture et a trait à la baisse de revenu enregistrée par les cultivateurs, comparativement à l'an dernier.

L'honorable ministre est-il en mesure de préciser quelles dispositions il entend prendre pour combler les pertes subies par les cultivateurs à cause de la baisse de 5.9 p. 100 des prix survenue en décembre 1970?

[Traduction]

L'hon. H. A. Olson (ministre de l'Agriculture): Monsieur l'Orateur, il existe actuellement une foule de programmes et de modifications de programmes en préparation dont le député est certainement au courant et qui contribueront à remédier à cette situation.

LE PROJET DE REMEMBREMENT AGRICOLE ET LE PROJET
DE LOI SUR LA PRODUCTION ET LES RECETTES

M. A. P. Gleave (Saskatoon-Biggar): Puis-je demander au ministre de l'Agriculture s'il peut assurer à la Chambre que le gouvernement présentera son projet de fusion des fermes à la Chambre avant l'introduction de la mesure législative destinée à réaliser la politique de recettes des céréales pour l'industrie des céréales de l'Ouest.

L'hon. H. A. Olson (ministre de l'Agriculture): Pour reprendre les propos du ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration il y a quelques jours, l'entrée en vigueur totale du programme de stabilisation exigerait des modifications à un certain nombre de lois.

M. Gleave: A la lumière de la réponse du ministre, et comme il est nécessaire de connaître le genre de structure de fermes et de collectivités rurales qui sera stabilisé en vertu du régime auquel il a fait allusion, ne place-t-il pas la charrue avant les bœufs, et le ministre voudrait-il reconsidérer la question et faire une déclaration à l'appel des motions...

M. l'Orateur: A l'ordre. La question supplémentaire du député se présente sous forme d'instance.

* * *

LES COALITIONS

DEMANDE D'ENQUÊTE SUR LA PRÉTENDUE GUERRE DES
PRIX ENTRE LES GRANDS MAGASINS D'ALIMENTATION

M. W. B. Nesbitt (Oxford): J'ai une question pour le ministre de la Consommation et des Corporations. Vu les questions que nous avons posées à la Chambre, le député de Don Valley, d'autres députés et moi-même, sur la prétendue guerre des prix entre les grands magasins d'épicerie à succursales multiples, le ministre est-il maintenant en mesure de nous dire ce que la direction des enquêtes sur les coalitions de son ministère a fait à ce sujet?

L'hon. Ron Basford (ministre de la Consommation et des Corporations): J'ai déjà dit clairement que nous avons suivi la situation, sous deux aspects, à peu près partout au Canada où l'on semble accorder des escomptes: d'abord, pour voir si on a enfreint la loi relative aux enquêtes sur les coalitions; et deuxièmement, pour voir si la publicité était trompeuse quant aux prétendus prix à rabais. Il va de soi, comme le veut la tradition lorsqu'il s'agit essentiellement d'enquêtes criminelles, que je ne puis donner de renseignements sur aucune de ces enquêtes, à moins qu'on ne porte des accusations.

M. Nesbitt: Étant donné que, selon les journaux et d'autres organes d'information, les prix d'une des principales compagnies n'auraient pas diminué, mais augmenté, le ministre pourrait-il tenter d'accélérer les enquêtes en cours afin d'empêcher qu'un certain nombre tout au moins des petits épiciers de l'Ontario soient acculés à la faillite du fait d'une activité qui paraît très suspecte?

* * *

LA DÉFENSE NATIONALE

LE CONTINGENTEMENT DU RECRUTEMENT

M. J. M. Forrestall (Dartmouth-Halifax-Est): Ma question s'adresse au ministre de la Défense nationale. Nous dirait-il si son ministère a l'intention d'inaugurer pour le recrutement un régime de contingents pour chaque province le ou vers le 1^{er} avril et, si oui, de quelle nature ou de quel niveau sont ces contingents?

L'hon. Donald S. Macdonald (ministre de la Défense nationale): Je devrai vérifier, mais je ne suis au courant d'aucun régime fondé sur une répartition par province. Il existe toutefois un régime de contingentement à l'égard de certains métiers déterminés.

M. Forrestall: Le ministre aurait-il l'obligeance de voir ce qu'il en est au juste car, selon certaines rumeurs, il y aurait un système de quotas équivalent à un recrutement distinct pour les anglophones et les francophones au sein des forces armées, et je pense que cela devrait être clarifié une fois pour toutes.

L'hon. M. Macdonald: Il serait peut-être indiqué de rappeler au député que toute distinction éventuelle entre anglophones et francophones n'aurait rien à voir avec la province d'origine des intéressés.

* * *

INFORMATION CANADA

LA RUMEUR DE SUBVENTIONS AU COMITÉ CANADA

M. David Lewis (York-Sud): Le premier ministre sait-il qu'Information Canada aurait accordé ou serait sur le point d'accorder un prêt à une organisation appelée Le Comité Canada? Si oui, peut-il nous dire si cela entre dans les attributions d'Information Canada?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): A propos de ces deux questions, je vais avoir à procéder à des vérifications.